Zeitschrift: Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de Fer du Gothard

Herausgeber: Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern

Band: 21 (1892)

Rubrik: Organes de la Compagnie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A l'Assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Gothard.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre *vingt-unième* Rapport de gestion, comprenant l'exercice de 1892.

I. Bases et étendue de l'entreprise.

Nous devons, dans ce chapitre, nous borner à vous faire savoir qu'en 1892 non plus les délais de construction des lignes d'accès au nord n'ont pu être fixés, et ce par diverses raisons que nous exposerons plus loin. De même, nous n'avons pas réussi à conclure avec les chemins de fer Arth-Rigi et Sud-Est Suisse des conventions relatives à la cojouissance de notre gare d'Arth-Goldau.

II. Organes de la Compagnie.

Pendant l'exercice 1892, *l'organisation de l'Administration générale* n'a éprouvé aucune modification.

En ce qui concerne *l'état du personnel des organes de la Compagnie,* nous avons à déplorer la perte d'un de nos Administrateurs, M. le Conseiller intime Gerson de Bleichrœder à Berlin, qui a rendu d'éminents services lors de la constitution financière de l'entreprise du Gothard, comme aussi celle de M. le Commandeur Bertina à Florence, dont le décès laisse vacant le poste de suppléant de M. le Directeur Général Borgnini dans le Conseil d'administration.

L'état du personnel des fonctionnaires supérieurs de l'Administration centrale est resté le même qu'en 1891.

Le régime de notre *représentation au dehors* n'a subi non plus de changement.

Durant l'exercice écoulé, le Conseil d'administration a pris dans 2 séances 16 décisions et la Direction dans 129 séances en a pris 4345.